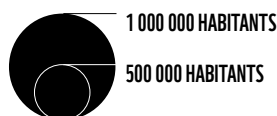


10 MÉTROPOLIS CAS D'ÉTUDE

DÉMOGRAPHIE :



SUPERFICIE :



▲ PART EN ESPACES AGRICOLES ET NATURELS

MÉTROPOLIS ROUEN NORMANDIE



■ ■ ■ ■ ■ ENGAGEMENTS POUR LE CLIMAT

1. **SIGNATAIRE CONVENTION DES MAIRES :** En signant cette convention les collectivités s'engagent à soutenir la mise en oeuvre des objectifs climatiques européens et à adopter une approche commune, en partageant leurs plans d'actions.

2. **LABEL CITERGIE :** Traduction française du label européen *European Energy Award*, le label Citergie récompense les collectivités (communes ou intercommunalités) engagées dans une démarche d'amélioration continue de leur politique énergétique et climatique. Suivant un processus de management de la qualité de 4 ans, la labellisation récompense 3 niveaux de performance. Sont ici représentées les collectivités dont le pourcentage d'actions mises en oeuvre est supérieur à 50% de leur potentiel maximum.

3. **ENERGY CITIES** est l'association européenne des autorités locales en transition énergétique.

4. **ICLEI** est le plus ancien réseau de villes internationales engagées pour dans le développement durable.

5. **CLIMATE ALLIANCE :** les collectivités membres de ce réseau européen s'engagent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 10% tous les cinq ans, à diviser par deux leurs émissions par habitant entre 1990 et 2030 et à oeuvrer pour la protection des forêts tropicales.

■ ■ ■ ■ ■ AVANCEMENT DU PCAET

1. Aucune démarche n'a été adoptée sur le sujet
2. Un premier Plan Climat (type PCET) a déjà été adopté
3. Un Plan Climat Air Energie Territoriale (PCAET) est en cours d'élaboration
4. Un PCAET a été arrêté ou adopté.

■ ■ ■ ■ CATÉGORIES D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PRISES EN COMPTE

SCOPE 1 : Emissions directes

SCOPE 2 : Emissions indirectes énergétiques

SCOPE 3 : Emissions indirectes, induites par les acteurs et activités du territoire

NANTES MÉTROPOLIS



BORDEAUX MÉTROPOLIS



TOULOUSE MÉTROPOLIS

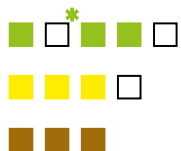


* Cas spécifique de Nantes Métropole : prise en compte des seules émissions énergétiques liées aux secteurs résidentiel, tertiaire et des transports routiers.

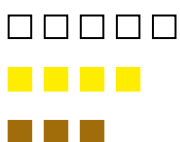
* En cours de labellisation.

* Hors échelle. La population de la Métropole du Grand Paris est de 7 millions d'habitants et sa superficie de 814 ha.

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE



MÉTROPOLE DU GRAND PARIS



EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG



MÉTROPOLE DE LYON



MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR



MÉTROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

